

**TEMOIGNAGE DE PHILIPPE BARRY (PDT DE L'INITIATIVE RSE SENEGAL) SUR SONATEL COMME CAS D'ECOLE
EN MATIERE DE REPORTING RSE**

Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable,
Monsieur le Directeur Général de SONATEL,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir qu'il m'est aujourd'hui donné l'opportunité de témoigner sur le cas d'une entreprise sénégalaise qui porte, au plus haut niveau de son engagement en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), les principes de redevabilité et de transparence, je veux citer la SONATEL.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, M. le Directeur Général, pour avoir pris la décision de manière volontaire d'engager SONATEL dans une démarche RSE structurée selon les principes de la norme ISO 26000. Je rappelle qu'il s'agit là d'un référentiel d'engagement et de management de niveau international. L'équipe de direction et vous-même êtes allés au-delà de cette norme en décidant non seulement de faire évaluer votre système de gouvernance RSE par l'organisme certificateur AFAQ 26000 mais surtout de publier un rapport RSE en conformité avec le référentiel mondial d'indicateurs GRI en sa version 4.

SONATEL est actuellement la première entreprise sénégalaise à s'engager à la fois dans une certification AFAQ 26000 et dans la publication d'un Rapport extra-financier GRI-4. Je voudrais d'autant plus m'en réjouir que cet exercice de conception de ce premier Rapport RSE normé GRI a été réalisé entièrement au Sénégal, par une expertise sénégalaise. Permettez-moi à cet effet de féliciter vivement toute l'équipe RSE de Sonatel pour cette performance.

La publication de ce premier rapport GRI de Sonatel va constituer à mon avis un tournant important dans le déploiement de la RSE au Sénégal. Face aux difficultés d'accès à une information pertinente, la publication d'un tel rapport devrait être

généralisé à l'ensemble des entreprises ayant un fort impact social et environnemental, ce qui permettrait à de très nombreuses parties prenantes au niveau national de mieux renforcer leurs connaissances sur le fonctionnement des entreprises, leurs impacts sur la communauté et l'environnement, le mode de dialogue initié par les entreprises, etc.... Je pense notamment aux nombreux étudiants et aux media qui pourront grâce à ce type d'informations extra financières présenter des travaux de recherche et des articles pertinents sur l'économie et le monde de l'entreprise au Sénégal.

Ce Rapport RSE de Sonatel va constituer un tournant dans le sens où nous allons très certainement enregistrer dans les mois à venir d'autres entreprises mais également des organisations publics qui vont passer outre la publication de rapports RSE dits de «bienveillance sociétale» pour s'orienter davantage vers des rapports mettant en avant le système de Gouvernance RSE, les stratégies adoptées pour le Dialogue Parties Prenantes, les moyens mis en œuvre pour lutter contre la corruption et prévenir les risques stratégiques et opérationnels, les corrélations entre les métiers et l'engagement communautaire des entreprises, autant de sujets présents dans ce présent Rapport de SONATEL.

Pour conclure, j'invite les entreprises et les organisations à suivre l'exemple de SONATEL dans leur engagement à plus de transparence et de redevabilité comme l'exigent aujourd'hui les cadres et les référentiels internationaux de Bonne Gouvernance. Je les invite surtout à bien comprendre que la RSE n'a de sens que si les Parties Prenantes sont bien informés de la manière dont les entreprises intègrent les notions de Développement Durable. Le Rapport RSE 2016 de SONATEL en est justement une parfaite illustration !

Je vous remercie de votre attention